**PRÉSENTATION DE LA CRÈCHE D’ALLINGES**

La crèche « Les Lutins des Collines » est un établissement d’accueil du jeune enfant dont l’objectif est de proposer un accueil favorisant l’éveil et l’épanouissement des enfants. Ces missions sont confiées à des professionnels diplômés et qualifiés en Petite Enfance, qui prennent soin et accompagnent des enfants, accueillis dès l’âge de deux mois et demi (fin du congé maternité) jusqu’à l’âge de trois ans (enfant non scolarisé).

La structure est organisée en trois sections :

* Une section d’enfants âgés d’environ 2 mois et demi à 12 mois,
* Deux sections d’enfants âgés d’environ 12 mois révolus à 3 ans.

La structure est ouverte de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Les accueils s’effectuent entre 7h30 et 9h (par ½ heure) et les départs ont lieu de 16h30 à 18h30 (par ½ heure).

Conformément à la législation, sous l’autorité du Maire d’Allinges, la direction de la crèche est assurée par la Directrice et la directrice adjointe, qui animent une équipe « Petite Enfance », composée d’un éducateur de jeunes enfants, d’un référent santé et accueil inclusif, d’auxiliaires de puériculture, d’accompagnants éducatifs petite enfance, et d’un agent polyvalent (aide au repas et gestion du linge).

**PRÉSENTATION DE LA MICRO-CRÈCHE DU LYAUD**

La micro-crèche du Lyaud est un établissement d’accueil du jeune enfant dont l’objectif est de proposer un accueil favorisant l’éveil et l’épanouissement des enfants. Ces missions sont confiées à des professionnels diplômés et qualifiés en Petite Enfance, qui prennent soin et accompagnent des enfants accueillis dès l’âge de quatre mois jusqu’à l’âge de trois ans (enfant non scolarisé).

La structure est ouverte de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi. Les accueils s’effectuent entre 7h30 et 9h (par ½ heure) et les départs ont lieu de 16h30 à 18h30 (par ½ heure).

Conformément à la législation, sous l’autorité du Maire du Lyaud, la direction de la micro-crèche est assurée par le Référent technique, qui anime une équipe « Petite Enfance » composée d’un auxiliaire de puériculture, de trois accompagnants éducatifs petite enfance et d’un agent polyvalent (aide au repas et gestion du linge).